



## 2011 – Assemblée Générale de La Fabrique des Arts

Courbevoie, Maison des Associations Gaultier, Salle Magellan

Date : le mercredi 4 mai 2011 de 19h30 à 21h30.

Participants :

- Le Bureau : Patrick Cabin (Président), Séverine Moles (Vice-Présidente), Olivier Lorentz (Trésorier), Fabrice Viricel (Secrétaire)
  - Candidats à l'admission (par ordre d'arrivée de leur demande) : Ekaterina Bozinovska, Jacques Bonjour, Jean Marc Cornille
  - Hugues Burger : absent excusé
- 

### Bilan 2010 :

- Création de l'Association, le 15 février 2010.
- "Vitaville", le 4 septembre,
- Exposition commune sur le thème "Peuplement et chemins de l'imaginaire", du 30 novembre au 7 décembre,
- le Téléthon 2010, le 4 décembre : 120 € de recette avec vente de petits objets (marque-page, pierres peintes, pots décorés) et de portraits faits sur place.

Chaque membre individuellement : "Nos quartiers ont du talent", le 6 novembre à l'espace Carpeaux.

Voir rubrique "Evènement passés" de notre site internet :

[http://lafabriquedesarts.chez.com/evts\\_passes.htm](http://lafabriquedesarts.chez.com/evts_passes.htm)

### Budget 2010 : 210 € incluant :

- Déclaration de l'association à la Préfecture,
- Achat d'un Livre d'Or,
- Vernissage de l'Expo "Peuplement et chemins de l'imaginaire",
- Assurance responsabilité civile annuelle...

Soit 52,50 € de cotisation par personne.

---

### Projets 2011 :

- 18 et 19 juin – "Les Bruyères Gourmandes" : location d'un stand avec vente d'œuvres et réalisation d'œuvres sur place pour faire de la "publicité" (Portraits, petits objets, etc...),
- 3 septembre - "Vitaville" :
- 4 septembre - "Quais Libres" : voir compte-rendu de notre réunion avec Michel Doxis (joint avec ce Compte-Rendu)... Michel doit coordonner une manifestation culturelle pour obtenir son diplôme; les "Quais Libres" constitue son projet d'étude et La Fabrique des Arts est une des associations participantes représentant plus particulièrement les Arts Plastiques...
- 1<sup>er</sup> week-end de décembre - "Téléthon 2011" : concept à faire adopter par le Conseiller Municipal chargé de l'organisation du Téléthon, sur notre thème annuel "Lumières de la ville" : sur un format très long, déroulable et re-enroulable, rouleau de papier (matière ad-hoc à déterminer), faire le "record du Monde" de la peinture la plus longue... Commencer à peindre des profils de ville puis inviter les passants à venir peindre (ou bien on peint pour eux) 1 mètre linéaire de fresque contre 1€ pour le Téléthon.  
Remarque collégiale... demander ou prévoir une solution de repli en cas d'intempéries.



- Exposition sur le thème annuel "Lumières de la ville" dans une salle prêtée par la Ville : Maison des Associations Gaultier, Centre Culturel à mi-décembre 2011 ou janvier 2012... A développer.  
Question de Jean-Marc : dans les cours de peinture qu'ils ont suivis, Jean-Marc et Jacques exposaient chaque année au Centre Culturel : ne serait-il pas possible d'y exposer ?  
Action du Bureau : poser la question au Centre Culturel avant la rentrée de septembre 2011 ; action envisagée en 2010 mais non encore réaliser

#### En cours sur ces premiers mois de 2011 :

Quelques membres (peintres) participent individuellement au concours puis à l'exposition aérienne de peinture "Les Papillons de Carpentras 2011" (<http://www.lespapillons.org>) sur le thème "Lumières de la ville", thème que nous avons choisi de reprendre pour notre exposition annuelle avec l'aimable autorisation de l'association organisatrice. Le vernissage a lieu le 25 juin, les toiles sont exposées en juillet et en août et nous sont renvoyées courant novembre...

Thème 2011 : "Lumières de la ville" comme décrit ci-dessus sauf pour "Quais Libres" où le thème sera choisi lors de la préparation de l'évènement...

Budget 2011 : 305 € minimum incluant :

- Participation aux Bruyères Gourmandes (61 €),
- Vernissage de l'Expo et frais d'affichage,
- Assurance responsabilité civile annuelle,
- Frais de petit matériel,
- Ouverture du compte associatif.

Soit 40 € de cotisation par personne (car on devrait être 8 membres à partir de juin).

Dates prévisionnelles de versement de la cotisation : du 15 mai au 15 juin (date au plus tard)

---

#### Comité de Sélection :

- Présentation de l'Artiste Candidat par lui-même,
- Motivations de l'Artiste Candidat pour adhérer à La Fabrique des Arts,
- Questions préparées par les Membres Fondateurs

Délibération du Comité de Sélection

Voir compte-rendu du Comité de Sélection (joint avec ce Compte-Rendu)

---

#### Votes des différentes résolutions (anciens et nouveaux membres) :

- Adoption du thème annuel,
- Adoption globale des différents projets sachant que :
  - o Les Bruyères Gourmandes sont déjà lancées mais facultatives,
  - o Le projet Téléthon 2011 reste à être accepté par la Ville.
- Adoption du budget 2011,
- En conséquence, adoption du montant de la cotisation annuelle.

Les résolutions ne soulevant aucune opposition, elles sont toutes adoptées à l'unanimité.

Exception pour cette première année : conformément à nos statuts, il n'est pas procédé au renouvellement du Conseil d'Administration; le Bureau reste donc constitué comme en 2010.

---



Action : pour compléter le site Internet de l'association :

Il est demandé aux nouveaux adhérents de fournir un "parcours artistique" d'une page sous format PDF si possible avec des illustrations de leurs œuvres les plus représentatives dans l'esprit des "parcours artistiques" des Membres Fondateurs présents sur le site de l'association.

Action : pour les Bruyères Goumandes :

Le secrétaire enverra prochainement un modèle de liste de prix qui sera complétée par chaque artiste présent (ou représenté) lors de la manifestation. Il est également demandé à chacun de prévoir book aux feuilles plastifiées dans lequel seront inséré : le parcours artistique, la liste des prix, les photos des œuvres présentés ou stockées dans le stand et éventuellement les photos d'autres œuvres représentatives de l'artiste déjà vendues ou non mises en vente.

H.Burger, excusé à cette Assemblée Générale, sera recontacté pour participer à prochain Comité de Sélection et si possible avant la première activité : Les Bruyères Gourmandes.

Levée de la Séance vers 21h30